



Brigham, une municipalité de 2 352 habitants, située sur les rives de la rivière Yamaska au nord de Cowansville et à proximité de Bromont, est à la recherche d'un candidat pour pourvoir le poste d'inspecteur municipal.

INSPECTEUR MUNICIPAL

Tâches et description sommaire

Fonction

Sous l'autorité de la direction générale, le candidat€ aura comme principales attributions :

- De recevoir et d'analyser des projets de construction, de rénovation, d'installation sanitaire, d'intervention sur les rives, etc.
- De s'assurer du respect des lois et règlements sous sa responsabilité.
- Participer activement au processus d'amélioration en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire ainsi qu'au processus de modification et/ou changement réglementaire.

Tâches :

- Fonctionnaire responsable de l'émission des certificats et permis relatifs aux règlements d'urbanisme.
- Fonctionnaire responsable de l'application du règlement relatif à l'évacuation et au traitement des eaux usées des résidences isolées. (Q2, R-22)
- Fonctionnaire responsable de l'application des règlements de la municipalité et de la MRC où ces derniers s'appliquent uniquement et directement au territoire de ladite municipalité.

Description sommaire :

- Appliquer la réglementation municipale en matière de zonage, construction et lotissement;
- Étudier les demandes et émettre les permis de lotissement;
- Étudier les demandes, émettre les permis de construction ou les certificats d'autorisation et procéder aux inspections requises;
- Assurer l'application du règlement de contrôle intérimaire, lorsque désigné à cet effet par le conseil de la MRC;
- Avant d'émettre un permis de construction sur un lot situé dans une zone agricole au sens de la Loi sur la protection du territoire agricole, s'assurer que la demande est accompagnée d'une autorisation de la CPTAQ ou d'une déclaration du requérant, dûment envoyée à la commission, à l'effet que son projet ne requiert pas l'autorisation de cette dernière;
- Avant d'émettre un permis ou un certificat à l'égard d'un immeuble avec un statut de bien culturel, attribué selon le cas par le ministre des Affaires culturelles ou par le Conseil municipal, s'assurer que l'un ou l'autre de ceux-ci ont émis les autorisations requises;
- Sur demande, donner accès à la réglementation municipale que ledit fonctionnaire est chargé d'appliquer;

- Informer la population de Brigham du contenu de la réglementation municipale applicable, lorsque requis;
- Effectuer toute visite nécessaire dans ou sur les immeubles du territoire de Brigham pour l'application des règlements ci-haut mentionnés;
- Aviser la municipalité, à la suite de problèmes constatés lors de l'application de la réglementation, de la possibilité d'apporter des modifications à la réglementation d'urbanisme;
- Répondre aux plaintes émanant des citoyens en rapport avec le non-respect de la réglementation à appliquer suivant ce qui précède;
- Tenir à jour le registre des permis;
- Analyser les demandes et émettre les permis en vertu du règlement relatif à l'évacuation et au traitement des eaux usées des résidences isolées (Q2, R-22);
- Vérifier les installations septiques;
- Toute autre tâche connexe à son emploi.

Tâches :

Fonction de l'inspecteur agraire selon les dispositions du Code municipal, les clôtures de ligne, nuisances, les découverts et les fossés de lignes.

Description sommaire :

- Entendre les parties, examiner les travaux à faire et ordonner à toute partie en défaut de construire ou réparer la clôture de ligne;
- Faire enlever les déchets ou animaux morts sur une propriété quelconque, un ruisseau ou rivière;
- Vérifier les demandes de découvert d'un occupant d'un terrain cultivé en vue de préserver un découvert tel qu'autorisé par le Code municipal du Québec;
- Examiner les lieux, entendre les parties et ordonner, le cas échéant, les travaux qui lui paraissent nécessaires et désigner comment et par qui ils doivent être exécutés;
- Toute autre tâche connexe à son emploi.

Formation et qualifications

- Formation en aménagement du territoire et de l'urbanisme et détenir une expérience pertinente dans le domaine.
- Toute combinaison de formation et d'expérience pertinente pourra être considérée.
- Maîtrise des outils informatiques tels que la Suite Office. Connaissance du logiciel Accès Cité – Territoire de PG Solutions, un atout;
- Permis de conduire valide de classe 5;

Qualités recherchées

- Reconnu pour votre polyvalence, votre esprit d'initiative, votre sens des responsabilités et de l'organisation;
- Votre valorisation du travail d'équipe;
- Votre respect et courtoisie avec le public;
- Bon français écrit et anglais fonctionnel.

Horaire

La semaine normale de travail est de trente-cinq (35) heures réparties en cinq (5) jours de sept (7) heures.

Salaire

La rémunération et les avantages sociaux sont établis selon la convention collective en vigueur de 2023 à 2027.

Postuler

Les personnes intéressées doivent transmettre leur candidature en mentionnant le poste d'inspecteur municipal pour courriel à l'adresse suivante : dq@brigham.ca ou par la poste à l'Hôtel de Ville située au 118 avenue des Cèdres à Brigham J2K 4K4.